



Newsletter n°2 Août 2017

Déclaration d'intention entre la France-Nouvelle-Calédonie et l'Australie sur la gestion durable de la mer de Corail

La Déclaration, signée en 2010, confirme l'intention de l'Australie et de la France-Nouvelle-Calédonie de collaborer pour :

- Renforcer le cadre scientifique pour une collaboration sur la conservation et la gestion de la mer de Corail et de ses environs ;
- Établir une collaboration à long terme entre les organismes et les institutions responsables de la gestion des zones océaniques, récifales et lagunaires de la mer de Corail;
- Renforcer les démarches régionales pour assurer une approche transfrontalière globale de la conservation de la diversité biologique de la mer de Corail, y compris les ressources naturelles, de manière coopérative et complémentaire.

Ce bulletin d'information sera publié périodiquement pour suivre la progression des activités en vertu de la Déclaration.

Plan de gestion : les citoyens invités à faire des propositions !

L'opération « Les Calédoniens ont la parole » qui s'est déroulée du 2 au 28 février dernier dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie, a été une opportunité pour le public de faire part de ses propositions pour la future gestion du parc naturel.

Une nouvelle étape vient d'être accomplie dans la mise en œuvre du projet de plan de gestion du parc naturel de la mer de Corail. Plus de deux ans après le début des travaux de rédaction du document stratégique, l'heure était venue pour les Calédoniens de s'exprimer sur les objectifs de gestion de cet espace maritime géré par le

gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Avec l'organisation de cette opération de consultation du public, prévue dès le commencement, tous les citoyens calédoniens pouvaient en apprendre davantage sur le parc naturel et faire part de leurs idées sur le sujet.



Rencontres et débats publics

Au total, 19 rencontres publiques ont eu lieu. À chacune d'entre elles, un film réalisé par l'IFREMER dévoilait les récifs du parc. Ensuite, était proposée une explication sur ce qu'est le parc, suivie d'une présentation du plan de gestion, document stratégique écrit pour une durée de cinq ans. Le débat pouvait ensuite commencer grâce à un échange de questions-réponses entre les

participants et Aurélie Fourdrain, la chargée de mission du parc naturel. Avant les rencontres, et pour aider à l'expression des propositions, les participants avaient accès par Internet au projet de plan de gestion détaillant les 15 objectifs principaux souhaités pour gérer au mieux le parc naturel, ainsi qu'à tous les documents publiés pour l'occasion. Une version simplifiée du plan de gestion sous la forme d'un livret illustré, une carte du parc et de ses îles, et un questionnaire dédié étaient téléchargeables ou consultables en ligne.

Des centaines de questionnaires

Ces documents étaient également mis à disposition lors des rencontres. À l'issue de l'opération « Les Calédoniens ont la parole », environ 250 questionnaires ont

été comptabilisés et dépouillés. Reste une ultime étape : la présentation au comité de gestion d'un projet de plan de gestion enrichi.

Une date reste à définir.

Retrouvez la consultation du public en images sur notre page Facebook : parcmercorail, et visitez notre site : www.mer-de-corail.gouv.nc



Les îles Cook accueillent les grands parcs marins

Une 5° rencontre entre gestionnaires de parcs marins du Pacifique d'une superficie supérieure à 400 000 km² s'est tenue à Rarotonga du 20 au 24 février dernier. Objectif : nouer des liens diplomatiques et renforcer la coopération entre pays de la région qui gèrent un parc marin.

Échanges d'expériences et de volontés en termes de gestion des parcs marins, étaient au cœur des discussions durant ces quatre jours à Rarotonga, la plus grande des îles Cook.

Organisé chaque année depuis cinq ans, ce rendezvous incite à mieux faire connaissance pour envisager de fructueuses collaborations.

La présentation des plans de gestion des pays invités a mis à jour des volontés différentes. des objectifs. Dans ce domaine-là, le GBR bénéficie de l'expérience la plus ancienne. À sa création en 1970 et jusqu'en 2004, 5 % de la surface du parc était classée en zone sans prélèvement. Aujourd'hui, cette surface est de 33 %.

Les États-Unis (Pacific Remote Islands Marine National Monument), les Kiribati (aire protégée des îles Phoenix) et l'archipel de Palau (sanctuaire marin) optent plutôt pour une finalité de conservation. Autres sujets évoqués durant cette rencontre: l'objectif de la Calédonie d'être pleinement active dans les relations internationales, l'accord de jumelage avec les îles Cook et les modalités de financement des parcs.

« La Nouvelle-Calédonie comme l'Australie et les États-Unis sont surtout autofinancés par les gouvernements, souligne Christophe Fonfreyde,

représentant la Nouvelle-Calédonie en tant que directeur adioint Affaires maritimes, et chef du service de la pêche et de l'environnement marin. Les Kiribati utilisent les fonds provenant paiement des licences de pêche des navires actifs dans leur ZEE, mais hors de leur aire protégée des îles Phoenix. Et Palau bénéficie d'une taxe sur les départs des touristes étrangers, reversée par les douanes ».

Pour 2018, l'ambassade américaine à Fidji devrait

être sollicitée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour financer une nouvelle rencontre.



La Nouvelle-Calédonie (parc naturel de la mer de Corail), l'Australie (parc marin de la Grande barrière de Corail ou GBR) et les îles Cook (futur parc de Marae Moana) poursuivent une finalité de gestion durable où la conservation n'est qu'une partie

Jumelage Nouvelle-Calédonie/lles Cook

Les actions prévues en 2017 sont : la réalisation, avec le concours de la CPS, d'une étude bibliographique et éventuellement d'un programme de marquage des thonidés pour mieux connaître les interactions pêche côtière / pêche hauturière ; la comparaison des données biologiques entre les parcs (poissons, requins, tortues, baleines, oiseaux...) avec l'aide des chercheurs ; l'accueil à bord de l'*Amborella* d'un responsable du parc naturel Marae Moana pour une mission de suivi aux récifs d'Entrecasteaux ; et des échanges d'expériences entre services informatiques en charge des systèmes d'information géographique (SIG).

Des requins sous haute surveillance

Améliorer la protection des requins en Calédonie et notamment dans le parc naturel de la mer de Corail est au cœur de la mission scientifique APEX supervisée par le Dr Laurent Vigliola de l'IRD, en étroite collaboration avec une communauté internationale de chercheurs. Plusieurs techniques d'observation sont privilégiées, dont le réseau d'écoute sous-marine entre la Calédonie et l'Australie.



Marquage des requins © JMB –IRD APEX

Suivre les requins à distance dans le Pacifique Sud est rendu possible notamment grâce à une puce électronique, véritable émetteur radio acoustique. Les scientifiques l'insèrent dans la cavité abdominale du requin puis un signal est émis chaque minute et enregistré dès que le poisson passe à proximité d'une station d'écoute sousmarine. Grâce à ce procédé réalisé en partenariat avec le gouvernement calédonien, la fondation Total, et Pew charitable trust, un véritable réseau de surveillance acoustique existe en Calédonie et en Australie, et au niveau mondial. Autour de la Grande-Terre, aux Chesterfield et aux atolls d'Entrecasteaux, 83 stations d'écoute servent à

donner la position de 200 requins équipés en 2015 et qui émettront jusqu'à fin 2019. Côté australien, ce dispositif soumis à réglementation fait état de plus de 2 000 stations acoustiques. La base de données de suivi sur les animaux contient, elle, plus de 65 millions de détections en Australie, et déjà plus de 2 millions en Calédonie! Une communauté de spécialistes australiens assure la collecte et l'analyse des informations du réseau australien via le Réseau national de suivi de l'Océan. En Calédonie, l'IRD assure la maintenance du réseau à partir de l'*Amborella*, navire du gouvernement calédonien, et coordonne l'analyse des données avec l'équipe du Pr David Mouillot de l'Université de Montpellier.

Des relevés de données réguliers

« Le gouvernement australien a pérennisé son réseau depuis plusieurs années en collaboration avec les instituts et universités australiens », explique Laurent Vigliola, chercheur à l'IRD qui, dans le cadre du programme APEX, collabore avec le Dr Robbins de Wildlife Marine. « Lorsque des animaux marqués en Nouvelle-Calédonie vont en Australie, ils peuvent être détectés s'ils parviennent à atteindre le réseau australien avant d'être capturés ou pêchés. » Grâce à un relevé régulier des stations d'écoute australiennes, les collègues australiens de Laurent Vigliola l'informent dès que des poissons marqués par le scientifique sont détectés. Autre technique mise en œuvre avec l'Australie : les stéréo-caméras appâtées. Une technique d'appât avec caméra utilisée pour mieux connaître la diversité, l'abondance et la taille des prédateurs dans un lieu donné. Le Pr Jessica Meeuwig de l'Université d'Australie occidentale et le Dr Tom Letessier de la Société zoologique de Londres, partenaires principaux, sont en charge de ces mesures. Enfin, de minuscules caméras de grande autonomie peuvent être fixées sur la nageoire dorsale des requins et enregistrer ce que l'animal voit et fait pendant plusieurs heures.



Réseau de surveillance acoustique entre la Calédonie et l'Australie en 2015 – Projet APEX

Des "Aussie" vidéo caméras!

Cette technologie de pointe au service de la recherche scientifique doit offrir, à terme, un suivi détaillé de la vie d'un requin et de son mode de vie. Ce sont les Dr Fabrice Jaine et Nikolai Liebsch de la société (Customized australienne CATS Animal Tracking Solutions) qui ont développé ces appareils miniatures multifonctions. Ils intègrent une caméra capable d'enregistrer jusqu'à plusieurs heures de vidéo en continu et en haute résolution.

Le nom de ce bijou technologique? Cats Cam qui combine, notamment, images vidéo, accéléromètre 3D en profondimètre. En juillet 2016, le déploiement d'une première caméra attachée à l'aileron dorsal des requins a été réalisé avec succès avec le Dr Jeremy Kiska l'Université internationale de Floride. « Malheureusement caméra a refait surface loin du lieu prévu, et a donc été perdue, indique Laurent Vigliola. L'océan a été le plus fort cette fois-là, mais nous allons travailler, insister, et essayer à nouveau très bientôt. »

Débutée en juillet 2015, la mission APEX, à raison de trois campagnes par an, se poursuivra jusqu'en juillet 2019. Le programme devrait être étendu jusqu'en 2021.

Baleines à bosse : à la recherche du chant parfait !

Le projet WHERE, mis en œuvre en 2016, à travers les campagnes scientifiques MARine mAmmals of the CorAl Sea (ou MARACAS), a pour but l'amélioration des connaissances sur le comportement et les habitudes des baleines à bosse dans la région. Une collaboration scientifique internationale s'est mise en place, notamment avec l'Australie.



Une approche interdisciplinaire (écologie, biologie moléculaire, bioacoustique, télémétrie satellitaire et modélisation statistique spatiale) a été retenue pour le projet WHERE de l'IRD, mené en partenariat avec le gouvernement calédonien, le WWF, la DAFE et Opération Cétacés. Objectif final : aider à la mise en place de mesures de gestion et de protection appropriées des mammifères marins dans le parc naturel de la mer de Corail. L'utilisation de données photographiques et/ou génétiques permet d'établir la connectivité des baleines à bosse, et notamment de connaître les liens entre les animaux observés dans les zones reculées du parc naturel et ceux rencontrés près de la Grande-Terre ou dans l'est australien. Au cours des missions qui vont être conduites cette année, des données supplémentaires seront collectées. La mise en place de collaborations avec les universités du Queensland (Australie) et de Saint Andrews (Grande Bretagne) favorisera le déploiement de bouées acoustiques sur le plateau des Chesterfield-Bellona ainsi que sur les monts sous-marins du sud de l'île des Pins. L'utilisation de balises satellitaires permettra de suivre le déplacement des animaux au sein du parc et d'identifier les habitats clés.

Enregistreur acoustique plus performant

Au cours des campagnes MARACAS 1 et 2 conduites en août 2016, Claire Garrigue, chercheur à l'IRD, a recueilli des données acoustiques dans les anciennes zones de chasse que sont les plateaux des Chesterfield et Bellona. Dans son rapport, la scientifique confiait que malheureusement les enregistrements étaient courts et de qualité moyenne. C'est pourquoi pour la saison 2017, des enregistreurs acoustiques autonomes seront déployés sur le mont sous-marin d'Antigonia dans le parc naturel de la mer de Corail.

Les informations recueillies permettront d'évaluer la période de présence des mâles chanteurs à cet endroit. Les chants collectés à Chesterfield permettront également d'étudier la transmission des chants entre l'est australien et la Nouvelle-Calédonie.

D'autres collaborations sont en cours avec l'Oregon State University (États-Unis), l'université d'Auckland ou la NOAA, l'Agence américaine d'observation océanique et atmos-phérique.

Blue boats : agir pour une coopération sans frontières

Avec 59 observations recensées, 18 *blue boats* interceptés, et 28 tonnes d'holothuries saisies, les ressources et la biodiversité calédoniennes sont durement touchées par ce phénomène de pêche illégale. Aux côtés de l'Australie, des pays de la région et des États-Unis, la Nouvelle-Calédonie était à Brisbane pour réfléchir à une stratégie commune.

Chaque pays concerné doit pouvoir appréhender la situation de l'autre. Tel était l'objectif du Forum de coopération de la défense organisé par l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, les 1^{er} et 2 mai derniers à Brisbane. Lors de la réunion technique, les treize pays participants de la région Pacifique avaient une occasion unique d'avoir une vision plus claire de la situation dans la région et de réfléchir, ensemble, aux actions futures.

Préparer un plan d'action

Notre frontière maritime avec l'Australie fait de la Calédonie un partenaire privilégié dans la mise en œuvre d'une stratégie de surveillance de la mer de Corail. Tout d'abord parce que nos deux aires

protégées y coexistent. Mais aussi à cause des signalements par surveillance aérienne par des pêcheurs et par des populations côtières, qui font de la Nouvelle-Calédonie et de l'Australie, les premiers pays impactés par l'intrusion des *blue boats* dans leurs eaux. En troisième position, se trouve la Papouasie-Nouvelle-Guinée suivie par Palau et les États fédérés de Micronésie.

Grâce au partage d'informations spécifiques détenues par les uns et les autres, sur le fonctionnement et l'organisation de cette flotte de navires battant pavillon vietnamien, un plan d'action pourrait être présenté d'ici juillet prochain.



Parks Australia: Managing our Coral Sea Park

En Australie, Parks Australia est en train d'élaborer un plan de gestion définissant les zones et les réglementations pour les activités dans le parc marin de la mer de Corail.

Les parcs marins australiens sont reconnus comme étant la mesure la plus efficace pour protéger notre environnement marin. Le gouvernement australien s'est engagé à mettre en place un système de représentation national des zones marines protégées.

Avec le parc marin de la mer de Corail, l'Australie est considérée comme la deuxième plus grande réserve marine au monde, après les États-Unis. L'adoption d'une approche équilibrée est privilégiée pour gérer les parcs marins australiens, car cela permet une protection de l'environnement tout en accompagnant les activités économiques, moyens de subsistance

Dans le même temps, d'autres plans de gestion sont également en cours d'écriture pour les autres parcs marins existants dans les eaux australiennes. Tout au long de ce processus, seront attentivement examinées les obligations internationales de l'Australie en matière de sécurité maritime et de conservation.

L'avis du grand public sur les projets de plans de gestion des parcs marins australiens a également été sollicité. Durant l'opération de consultation, 54 322 propositions ont été reçues dont 104 suggestions individuelles ainsi que des milliers de commentaires concernant tout particulièrement le parc marin de la mer de Corail.

Ces propositions insistaient sur certains points :

une protection accrue des récifs, un accès renforcé à la mer de corail pour la pêche commerciale et la pêche de loisirs. L'importance du tourisme dans les parcs marins a également été soulignée pour les perspectives d'emplois, élément majeur pour les économies de la région.

Le 21 juillet dernier, un projet de plan de gestion du parc marin de la mer de Corail a été publié par la direction des parcs nationaux dans le cadre de la consultation publique.

de la consultation publique Jusqu'à ce que ce plan soit finalisé, il n'y aura pas de changement dans les mesures existantes pour le parc marin de la mer de Corail.

d'une partie de la population.

Ces propositions insi

North Network (72)

Coral Sea
Reserve (108)

Network (68)

South-west
Network (81)

South-east Network
(not part of current consultation process)

Number of individual comments received during consultation

© Commonwealth of Australia, 2017

Pour aider à la gestion au cours des dix prochaines années du parc marin de la mer de Corail, un plan de gestion détaillant les zones et la réglementation des activités est en cours de préparation.

Pour plus d'informations sur les parcs marins australiens et leurs mesures de gestion, rendez-vous sur le site internet des parcs d'Australie à l'adresse suviante : www.parksaustralia.gov.au/marine

Surveillance et recherches scientifiques : blanchiment des coraux, concombres de mer et déchets marins

Le gouvernement australien cherche à mieux comprendre et protéger les espèces et les écosystèmes de la mer de Corail.

En juin 2016, les parcs australiens ont entrepris une opération de nettoyage et de bio-découverte de la mer de corail. Personne ne s'attendait à ce que ce voyage de douze jours se fasse à la voile. Des vents élevés ont retardé le départ, puis les personnes à bord, qui de préférence avaient le pied marin, ont vécu une traversée dans des conditions extrêmes. Mais malgré le défi qui s'offrait à eux, le voyage s'est bien passé.



Éliminer les déchets est essentiel

L'équipe de nettoyage est intervenue sur dix îles, et a ramené environ deux tonnes de déchets dans les cales du bateau, allant de la sandale aux bouteilles en plastique en passant par un réfrigérateur et un piano pour enfant en jouet... Ramasser tous ces déchets, avant qu'ils ne se décomposent et ne s'enfouissent dans le sable et au fond de l'océan, s'avère une réelle nécessité pour la faune sous-marine et terrestre. Ce voyage a également été une opportunité pour rappeler à quel point il est important d'éliminer les déchets que l'on retrouve dans le milieu marin.



Durant ce périple, les chercheurs du programme de découverte d'espèces de la nature australienne, intitulé Bush Blitz, ont recueilli des spécimens à la fois sur terre et en mer. Une fois à bord du voilier, les deux enseignants chercheurs ont partagé leurs

les deux enseignants chercheurs ont partagé leurs trouvailles avec leurs étudiants via les blogs et l'application Skype.

En avril 2017, des scientifiques ont organisé une expédition pour évaluer le blanchiment des coraux, l'abondance des concombres de mer (ou bêches de mer) et l'importance des déchets présents dans la mer de Corail. Objectif: savoir si d'autres sites du parc marin de la mer de Corail étaient concernés par le phénomène de blanchiment des coraux observé sur la Grande barrière. Ensuite, des relevés ont été effectués sur les sites touchés, l'an dernier, par la pêche illégale de bêches de mer.



Des scientifiques de l'Université James Cook ont poursuivi leurs travaux sur la connectivité pouvant exister entre les récifs de la mer de Corail et des sites étudiés l'année précédente, afin d'évaluer le niveau d'accumulation des déchets.

Pêche illégale dans le parc marin de la mer de Corail

La mer de Corail est sillonnée par des navires de pêche vietnamiens à la recherche de bêches de mer. Le gouvernement australien travaille en coopération avec ses homologues étrangers pour surveiller et combattre cette pêche illégale.

Comme son voisin calédonien, l'Australie est concernée par la présence de *blue boats* dans ses eaux, en mer de Corail. De nombreuses arrestations ont eu lieu, en 2016, grâce à un partenariat entre les troupes de surveillance aux frontières australiennes (AFB), et l'Autorité australienne de gestion des pêches (AFMA).

Tous ces navires, entrés illégalement dans le parc marin de la mer de Corail, viennent y pêcher la bêche de mer. Le contre-amiral Peter Laver déclarait que ces arrestations étaient le résultat d'efforts concertés entre les agences gouvernementales australiennes dont l'objectif est de détecter ces navires au plus vite. « L'immensité du domaine maritime australien peut laisser croire à ces pêcheurs que nos mers ne sont pas surveillées et donc qu'ils peuvent s'adonner librement aux pillages de nos ressources », ajoutait le contre-amiral. « Nos moyens, y compris le personnel des flottes aérienne et maritime et nos technologies de pointe, nous permettent de surveiller et d'intercepter rapidement ceux qui se livrent à cette pêche illégale dans nos eaux ».

Le directeur général des opérations de l'AFMA, Peter Venslovas, indiquait que ces arrestations montraient une fois de plus la détermination de l'Australie dans son combat contre la pêche illégale dans ses eaux. Pour lui : « Les pêcheurs étrangers qui cherchent à tirer profit de nos ressources halieutiques courent le risque d'être capturés et verront leurs bateaux confisqués et détruits ».



Protéger notre vie marine

Le responsable de la conformité pour le parc marin à Parks Australia, Scott Clementz, soulignait que le pillage des parcs marins australiens ne peut être toléré. Et d'ajouter : « L'arrêt de cette pêche illégale est essentiel pour la protection de notre vie marine et des parcs marins. A Parks Australia, on se félicite de la réaction rapide et hautement efficace de nos organismes partenaires pour répondre à cette situation préjudiciable ». Pour trouver des solutions, nous travaillons avec des gouvernements étrangers, mettons en œuvre des campagnes éducatives dans les communautés vietnamiennes, augmentons la surveillance afin de permettre l'interception de ces navires, poursuivons l'action judiciaire et la destruction des navires afin de dissuader toute poursuite de ce type d'activités. Rappelons que la pêche d'espèces telles que la bêche de mer par des pêcheurs étrangers dans les eaux australiennes, demeure une infraction à la législation.

Pour signaler toute activité de pêche illégale et suspecte, appelez la hotline CRIMFISH de 24 heures au 1800 274 634, ou envoyez un courriel à intelligence@afma.gov.au ou encore soumettez un formulaire en ligne.